

PROJET DE MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONCERNANT LE SOUTIEN APPORTÉ À MÉDECINS SANS FRONTIÈRES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA DIFFUSION DU VIRUS EBOLA

Considérant la gravité de l'épidémie causée par le virus Ebola provoquant une fièvre hémorragique virale hautement contagieuse qui, selon les sources fournies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 28 septembre 2014, avait déjà fait 3 338 morts et 7 178 cas recensés, essentiellement en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, faisant de cette épidémie en cours en Afrique de l'Ouest la plus importante jamais enregistrée depuis l'identification de la maladie depuis 1976 ;

Considérant sa croissance fulgurante, rappelée par l'OMS qui a averti qu'elle était en croissance « *explosive* » et pourrait, en l'absence d'un renforcement significatif des moyens mis en œuvre, contaminer 20 000 personnes d'ici à la fin du mois de novembre ;

Considérant les propos de Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations-unies qui a plaidé pour une mobilisation internationale plus forte en déclarant que « *le monde peut et doit stopper Ebola maintenant* » et en rappelant que le virus tue plus de 200 personnes par jour dont 2/3 de femmes ;

Considérant que dès les premières semaines qui ont suivi l'apparition des cas en Guinée, au mois de mars, l'organisation médicale humanitaire internationale Médecins Sans Frontières (MSF) a démarré une intervention visant à prendre en charge les patients et à limiter la développement et la contagion de cette affection virale terriblement meurtrière ;

Considérant qu'au 21 septembre 2014, plus de 8 000 Médecins Sans Frontières étaient présents en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, dont plus de 2 000 expatriés internationaux ;

Considérant les risques de discrimination et de mise à l'écart des personnes atteintes qui, non seulement ne permettent pas d'enrayer l'épidémie et risquent, au contraire de favoriser la propagation de la pandémie ;

Le Conseil Municipal

Réaffirme sa solidarité dans la bataille menée contre l'épidémie ;

Alloue à ce titre un don de 1 000 € à l'association Médecins Sans Frontières